



HAL
open science

Champ(s) de formation Économie-Gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Économie-Gestion. 2016, Université du Havre. hceres-02036105

HAL Id: hceres-02036105

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036105>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Economie - gestion »

Présenté par

l'Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Claudine Gay, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ *Economie - gestion* de l'Université du Havre doit être replacé dans le contexte de la COMUE (COMmunauté d'Universités et Etablissements) Normandie-Université. Cette dernière a été fondée en décembre 2014, dans le prolongement du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) interrégional créé en octobre 2011, en anticipation de la fusion des régions Basse et Haute Normandie au 1^{er} janvier 2016. La coordination normande des établissements membres de la COMUE poursuit notamment un objectif d'amélioration de l'attractivité de ses formations et de construction d'une offre de formation cohérente et complémentaire. Dans ce contexte, l'Université de Rouen, l'Université de Caen Basse-Normandie et l'Université du Havre ont souhaité structurer leur champ de formation de la même manière, suivant les périmètres thématiques des écoles doctorales constituées au sein de la COMUE. Néanmoins, ces trois établissements ont décidé de présenter chacun leur offre de formation de manière indépendante. Ce choix implique une évaluation indépendante du champ *Economie - gestion* de chaque université du site et se traduit, pour le moment, par une absence de lisibilité régionale de l'offre de formation dans le domaine.

L'offre de formation regroupée dans le champ *Economie - gestion* de l'Université du Havre est de taille modeste. Elle comprend deux mentions de licence (*Economie et gestion* et *Administration économique et sociale*), deux mentions de master (*Management international* et *Analyse et politique économique*) et cinq licences professionnelles (*Commerce et vente appliqués à l'industrie, Conception et commercialisation de produits touristiques, Rémunération et emploi ; Finance et normes comptables internationales, Logistique et transport international*). Le dossier champ de l'Université du Havre mentionne, par ailleurs, une spécialité à finalité recherche de la mention *Analyse et Politique Economique* intitulée *Modélisation microéconomique* qui n'est pas présentée dans l'offre de formation car opérée à Caen.

L'offre de formation du champ *Economie - gestion* poursuit principalement un objectif d'insertion professionnelle, pour les licences professionnelles et les masters, mais aussi un objectif de poursuite d'études, en particulier pour les mentions de licence dont l'insertion professionnelle immédiate reste anecdotique. La totalité des mentions de licence et de master est portée par une seule composante, la Faculté des Affaires Internationales. Il en va de même pour l'offre de formation en licence professionnelle portée uniquement par l'IUT du Havre. L'effectif global concerné par le champ *Economie - gestion* est de 1200 étudiants. Ce champ s'appuie principalement sur deux laboratoires de recherche dont les membres nourrissent les équipes pédagogiques : (1) l'EDEHN (Équipe d'Économie Le Havre Normandie), équipe d'accueil (EA) en économie, spécialisée dans les politiques publiques, qui accueille 10 enseignants-chercheurs du champ, et (2) le NIMEC (Normandie Innovation, Marché, Entreprise, Consommation), EA normande en gestion, qui accueille 11 enseignants-chercheurs du champ. La structuration des champs normands autour des écoles doctorales conduit à présenter les formations en économie et gestion séparément des formations en droit, mais on note un apport important de juristes dans les formations les plus généralistes de ce champ, tandis que la stratégie internationale de l'Université du Havre conduit à mobiliser de nombreux enseignants en langues. Les enseignants-chercheurs en littérature et langues qui interviennent dans les formations du champ font partie de l'EA GRIC (Groupe de Recherche Identités et Cultures).

Au travers de cette offre de formation, l'enjeu affiché par l'Université du Havre est de permettre l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes du territoire, de nourrir un large bassin d'emploi et d'accompagner la stratégie économique du territoire, à savoir la vocation portuaire de la ville du Havre, la vocation industrielle de la vallée de la Seine, marquée par la présence d'une industrie lourde et l'importance du transport international. Aussi l'offre de formation de l'Université du Havre se veut-elle centrée sur les activités connexes à la logistique, au transport, aux activités internationales et aux politiques publiques dans le domaine.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

1. Organisation, pertinence et lisibilité des mentions et des parcours

Les deux principaux atouts communs aux mentions de licence et de master du champ *Economie - gestion* de l'Université du Havre sont : (1) la richesse globale des compétences transmises et la pluridisciplinarité dont la majeure partie des mentions fait preuve, caractérisées par des équipes pédagogiques diversifiées en termes disciplinaire (que ce soit en licence *Administration économique et sociale*, dans une moindre mesure en licence *Economie et gestion*, ou encore en master) et (2) l'importance accordée à la préparation des carrières à l'international, qui se caractérise par un volume conséquent accordé à l'enseignement de deux langues étrangères

(parmi les 11 enseignées) et à la connaissance des civilisations. Ces deux caractéristiques représentent des spécificités qui permettent de différencier l'offre de l'Université du Havre par rapport à l'offre du reste de la région normande, qui demeure toutefois, dans le champ de l'économie et de la gestion, assez proche. Les deux principaux points faibles communs aux mentions de licence et de master du champ *Economie et gestion* de l'Université du Havre sont : (1) le manque de lisibilité et de fluidité des parcours, avec une offre qui peut paraître sous certains aspects complexe et (2) une spécialisation insuffisamment progressive des formations et qui demeure inégale d'une formation à l'autre. Ces deux points sont renforcés par le fait que les formations en économie et gestion de l'Université du Havre ne partagent pas un principe commun d'architecture de la formation.

Au niveau de la licence, l'Université du Havre propose deux mentions différenciées, mais qui présentent aussi de fortes similitudes, ce qui pose la question de leur réelle complémentarité. Ceci d'autant plus qu'elles sont portées par la même composante, la Faculté des Affaires Internationales.

La mention *Administration économique et sociale* (AES) est la plus ouvertement généraliste, avec un bon équilibre dans la répartition des crédits ECTS entre les disciplines, ce qui constitue un atout pour les étudiants qui ont besoin de temps pour faire leur choix de spécialisation. Mais la mention *Economie et gestion*, plus spécialisée en économie (notamment en micro-économie et en macro-économie), a aussi un certain degré de pluridisciplinarité, avec des cours en gestion (comptabilité, gestion financière, marketing), droit, mathématique, techniques quantitatives etc. La licence AES n'offre pas de réel parcours, mais il y a une unité de spécialité au sixième semestre qui permet d'approfondir les connaissances en « analyse financière » ou en « gestion de la production ». Il n'est pas clairement indiqué quel est le rôle joué par cette pré-spécialisation dans le cadre de l'orientation des étudiants. Ceci interroge d'autant plus que ces deux unités de spécialisation ne correspondent pas directement aux spécialités de master.

Dans le cas de la mention de licence *Economie et gestion*, on note, à l'inverse, l'existence de deux parcours en troisième année (L3). Mais ces parcours sont déconnectés et déséquilibrés : il y a un parcours *Economie et gestion* dont le nom est redondant avec celui de la mention (il accueille 17 % des effectifs de troisième année) et un parcours *Management*, avec deux options (« bilingue anglais » ou « marketing »), qui est sélectif et accueille la grande majorité des étudiants (84 % des effectifs de troisième année). Outre ce fort déséquilibre, ce parcours *Management*, appelé aussi « parcours passerelle », de la mention économie et gestion est une ancienne L3 dite « suspendue » et n'est pas géré par le même département de la Faculté des Affaires Internationales. Il poursuit des objectifs multiples et parfois contradictoires : il s'agit d'une spécialisation en gestion dans une mention qui est majoritairement à contenu économique, il semble permettre d'accéder au master *Management international* plus facilement que le parcours classique (il est d'ailleurs évoqué dans le dossier de la mention AES comme un accès possible à ce master). Évoqué dans le dossier champ essentiellement comme un moyen pour les BTS et DUT de poursuivre leurs études, il peut être suivie en apprentissage, dont la vocation n'est habituellement pas la poursuite d'étude. Ce parcours sélectif est également pensé pour une double inscription avec le DUETI (Diplôme d'Université d'Études Technologiques Internationales) de l'IUT ou pour des étudiants issus d'études à l'étranger.

De manière plus générale, le dossier fait mention de nombreuses possibilités de passerelles entre les mentions de Licence de l'Université Le Havre. Ces réorientations sont possibles à tous les niveaux, mais elles font l'objet de validation des acquis à partir du quatrième semestre, quand il s'agit de passer entre les mentions *Economie et gestion* et AES. La question qui se pose ici est de savoir si, au lieu de passerelles plus ou moins fluides entre les mentions de licences d'une même composante, il ne serait pas avantageux d'envisager un tronc commun entre les deux mentions, avec une spécialisation progressive plus nette et plus claire.

Au niveau master, le découpage en deux mentions *Management international*, plutôt à champ large, et *Analyse et politique économique*, plus spécialisée, est parfaitement clair et cible des débouchés différents. En revanche, c'est au niveau de la construction du parcours et de la spécialisation qu'elles souffrent qu'un manque de lisibilité.

La mention *Management international* est caractérisée par une spécialisation par le biais de « parcours » en première année de master (M1) (*Echanges internationaux, Marketing international et Logistique internationale et transports internationaux*) et de « spécialités » en M2 qui sont plus ou moins dans le prolongement (*Echanges internationaux, Logistique et transports internationaux et Recherche et conseil*). La spécialité *Echanges internationaux* de deuxième année propose elle-même quatre options différentes. Ce découpage manque de lisibilité pour plusieurs raisons : d'une part les deux spécialités proposées *Logistique internationale et transports internationaux* et *Echanges internationaux* sont assez proches, d'autre part, le parcours de *Marketing international* de M1, qui peut se faire en alternance, devient une option de la spécialité de M2, enfin cette option de spécialité étant particulièrement attractive, elle représente la moitié des étudiants en M1 comme en M2. Ce déséquilibre assez fort dans la répartition des effectifs peut conduire à questionner le découpage actuel. On note que le parcours *Recherche et conseil* est quant à lui porté par l'Université de Caen Basse-Normandie (et proposé à Rouen). Si on en saisit bien les enjeux et la logique de poursuite d'étude en doctorat de ce parcours de M2, il ne comprend que trois étudiants et les enjeux que l'on peut imaginer liés aux métiers du conseil ne sont pas explicités.

La mention APE ne souffre pas du même manque de lisibilité, car elle ne possède qu'un parcours (même si le dossier champ mentionne également un parcours de recherche en *Modélisation microéconomique* en cohabilitation avec l'Université de Caen Basse-Normandie qui n'est pas présenté dans le dossier). En revanche, en dépit d'un programme pertinent, il semble que le master n'ait pas totalement trouvé son public. Cette formation axée principalement sur le développement local est marquée paradoxalement par un très fort recrutement d'étudiants étrangers de la zone extra communautaire ce qui se traduit à la fois par un taux d'échec important et des difficultés pour les étudiants à trouver des stages correspondant au positionnement du Master.

L'offre de formation en licence professionnelle est cohérente. Elle comprend trois licences professionnelles en lien direct avec la vocation économique du territoire et la stratégie de l'Université du Havre : l'une formant aux métiers de la logistique et du transport, l'autre des technico-commerciaux dans l'industrie et la dernière venant en soutien de l'activité touristique. Les deux autres licences professionnelles forment à des fonctions intermédiaires dans le domaine des ressources humaines et dans le domaine de la comptabilité et de la finance à l'international.

2. Cohérence du projet pédagogique avec les objectifs scientifiques et professionnels

Dans leur majorité, le contenu et l'organisation des formations sont cohérents avec leurs objectifs scientifiques et professionnels. Les objectifs des formations sont clairement identifiés, même si le degré de précision est variable d'un diplôme à l'autre. A cet égard, en dépit d'un objectif clairement assumé de poursuite d'étude, les deux mentions de licence devraient mieux expliciter les débouchés auxquels elles peuvent conduire en cas d'insertion immédiate. Les contenus pédagogiques sont globalement adaptés aux objectifs des formations, même si l'on regrette le manque de clarté des informations fournies pour le master *Management international* (déjà souligné dans la précédente évaluation), ou encore pour la licence professionnelle *Commerce et vente appliqués à l'industrie* dont le dossier manque cruellement d'information, notamment sur le taux d'insertion des étudiants (qui constituait un point de fragilité à l'occasion de la précédente évaluation).

Pour satisfaire les objectifs de professionnalisation, le rôle du stage est primordial. En master le stage est obligatoire en M1 comme en M2. Dans la mention APE, il s'agit d'un stage de 8 semaines en M1, et de 4 à 6 mois en M2. Malgré le caractère obligatoire du stage de M1, il peut être remplacé par un mémoire. Dans la mention *Management international* le stage de M1 dure de 3 à 6 mois, et de 4 à 6 mois dans le M2 ce qui assure une solide expérience professionnelle de 6 à 12 mois en master. Dans les options *Asie* et *Amérique Latine* de la spécialité *Echanges internationaux*, les stages se font dans les pays de ces régions. L'évaluation des stages n'est pas très précise : de manière générale elle est associée à l'écriture d'un rapport de stage ou de mission, ce qui ne permet pas réellement aux étudiants d'évaluer leurs compétences développées en situation professionnelle. Dans la mention APE, les difficultés de plus en plus fréquentes des étudiants à trouver un stage, notamment en M2, et à s'insérer professionnellement interrogent la performance du projet pédagogique. Plusieurs raisons sont avancées dans le dossier de la mention, comme la modification de la législation sur les stages et la crise des finances publiques, mais il semble qu'il y ait une déconnexion entre le public accueilli et le contenu de la formation.

De manière générale, l'existence, dans la mention *Management*, d'un parcours ciblé recherche présente un danger de déconnexion des objectifs scientifiques et des objectifs de professionnalisation qu'il est souhaitable de mettre en synergie en master. D'une part, il en découle le risque de voir la formation « par la recherche » se diluer, d'autre part se pose la question de l'avenir des étudiants issus de ces parcours qui ne seraient pas acceptés en école doctorale et pour lesquels nous n'avons pas d'information.

En licence *Economie et gestion*, un stage de découverte de l'entreprise est proposé, mais n'étant pas obligatoire, peu d'étudiants le suivent. Même si les étudiants poursuivent massivement leurs études, il est dommage de ne pas nourrir leur réflexion par une expérience en entreprise. A ce titre, les deux parcours de la licence ne sont pas égaux : le parcours classique *Economie et gestion* propose un choix entre un stage et un exercice de simulation. En licence AES, l'étudiant a le choix entre un stage ou un jeu de simulation de gestion. Ces deux exercices ne sont pas d'égale portée. Le développement de l'alternance dans le parcours *Management* de la L3 *Economie et gestion* présente une perspective de renforcement de la professionnalisation. L'absence d'information sur la situation de ces étudiants ne permet toutefois pas de confirmer l'impact de l'alternance.

Globalement les licences professionnelles de l'Université du Havre remplissent leur objectif de professionnalisation par les différents moyens mis en œuvre. On note d'abord la place primordiale des intervenants en activité professionnelle, qui atteint une part considérable dans la LP *Conception et commercialisation de produits touristiques* (70 %), mais se situe en général au-dessus des 25 % fixés par l'arrêté de 1999. On note ensuite le rôle de l'alternance, pour deux licences professionnelles (LP *Commerce et vente appliqués à l'industrie* et la LP *Logistique et transport internationaux*), celui des stages et des projets tutorés qui sont en règle générale bien enracinés dans le territoire. L'implication du monde économique est plus prégnante dans la LP *Rémunération et emploi*, la LP *Finances et normes comptables internationales* et la LP *Logistique et transports internationaux*. L'impact de ces dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle est difficile à trancher en raison de la faiblesse du suivi des diplômés : quelles

que soient les enquêtes, les taux de répondants aux enquêtes du champ *Economie - gestion* de l'Université du Havre sont très faibles. A partir des données fournies, le taux d'insertion qui se situe en général au-dessus de 70 %, à l'exception de la LP *Commerce et vente appliqués à l'industrie* qui ne fournit pas les chiffres. La poursuite d'étude doit être surveillée et analysée après la LP *Logistique et transports internationaux* et la LP *Rémunération et emploi*. De manière générale, les LP de l'Université du Havre ne remplissent pas l'objectif qu'on attend d'elle de diversifier les publics accueillis. Il ne semble pas y avoir de dispositif pour favoriser l'accès des étudiants issus de L2 en LP.

En licence, la place de la recherche en économie et gestion est assurée essentiellement par la présence d'enseignants-chercheurs de l'EDEHN et du NIMEC dans les équipes pédagogiques, ce qui ne suffit pas en soi à assurer une formation par la recherche et/ou pour la recherche. L'offre de formation étant cohérente avec les thèmes de recherche des deux équipes d'accueil, le transfert de la recherche vers l'enseignement est toutefois favorisé. En première année du master *Management international*, les étudiants sont initiés à la méthodologie de la recherche par un mémoire structuré autour d'un projet de recherche, sans lien explicité avec les laboratoires de recherche. En deuxième année du master *Management international*, le choix de créer un parcours ciblé recherche co-accrédité avec l'université de Caen ne favorise pas les synergies entre l'enseignement et la recherche. Cela renforce par ailleurs la nécessité d'intégrer mieux la recherche dans la réflexion des étudiants sur leur projet professionnel et leur orientation dès la L3. Les étudiants sont conviés aux conférences du NIMEC, sans que cela ne paraisse faire partie du cursus.

Pour atteindre leurs objectifs professionnels et académiques, les formations de l'Université du Havre ne sont pas caractérisées par un investissement fort dans le numérique. Ceci est manifeste pour la LP *Rémunération et emploi* où les moyens informatiques mis à disposition des étudiants semblent peu importants alors que la gestion de la paye nécessite une bonne utilisation de systèmes d'information.

3. Recrutement, effectifs et résultats en matière d'insertion et de poursuite d'études.

Les formations du champ *Economie - gestion* de l'Université du Havre sont globalement attractives, même si l'on observe des disparités entre mentions et parcours.

Si les effectifs de première année de licence sont en augmentation ces dernières années (214 étudiants en L1 AES et 138 en L1 *Economie et gestion* en 2014/2015 pour respectivement 143 et 102 en 201/2011), le taux d'abandon, de l'ordre de 20 %, relativise cette attractivité. Le taux de réussite en L1 de la mention *Economie Gestion* est faible (37,5 %), mais en moyenne supérieur à ce qu'on rencontre au niveau national. Il augmente fortement en deuxième année de Licence (74 % en moyenne) et revient en moyenne à 56 % en troisième année. Globalement, la forte chute des effectifs étudiants de L2 se trouve compensée par l'arrivée de BTS et de DUT au niveau L3, pour lesquels nous avons peu d'information sur le dispositif mis en place à la fois pour vérifier leur niveau académique et leur motivation pour une poursuite d'étude longue. Au niveau de la L3 de la mention *Economie et gestion*, on souligne un fort déséquilibre en faveur du parcours *Management* qui représente 84 % des effectifs. Dans la mention AES, le taux de réussite en première année est préoccupant, de l'ordre de 21 % en moyenne. Il augmente fortement en deuxième année (64 % en moyenne ces dernières années) et un peu moins en troisième année (56 %).

Les effectifs des licences professionnelles sont compris en général entre 20 et 30 étudiants (40 à 60 pour la licence professionnelle *Logistique et transport internationaux* qui compte deux parcours). On peut regretter une domination des BTS (jusqu'à 72 %) dans les promotions de licence professionnelle et, en creux, l'absence de dispositif interne à l'Université, pour améliorer l'accueil des étudiants de L2 en licence professionnelle.

Au niveau master, les effectifs de la première année de la mention APE ont fortement chuté. Cette réduction par deux du vivier de recrutement explique probablement quelques difficultés en M2 qui connaît un fort taux d'échec (50 % en 2013/2014), des difficultés pour les étudiants à trouver un stage sur le territoire en lien avec le développement de projets locaux, notamment pour les étudiants étrangers, et des difficultés d'insertion. La mention de master *Management international* voit globalement ses effectifs augmenter (de 220 en 2010/2011 à 250 étudiants en 2014/2015). Mais on souligne une chute de l'attractivité du parcours et de la spécialité *Logistique internationale et transports internationaux*. C'est la spécialisation en marketing international qui accueille le plus d'étudiants, environ la moitié de la promotion. En termes de politique d'accueil, si le master *Management international* est caractérisé par un taux de sélectivité important en M1 comme en M2 et donc un taux de réussite très satisfaisant, le master APE est marqué à l'inverse par un taux d'échec important, notamment en M2, qu'il convient probablement de relier au recrutement d'étudiants extérieurs au M1.

Au niveau du recrutement, les licences, relativement généralistes, sont censées conduire à tous les masters du champ. Dans la réalité, on constate des disparités entre mentions mais également entre parcours de mention : ce sont très majoritairement les étudiants issus du parcours *Management* de la mention *Economie et gestion* qui sont recrutés en M1 *Management*, à l'issue d'un recrutement qui s'avère très sélectif (taux de sélectivité de 30 %). Il est possible que ces étudiants, majoritairement des BTS et des DUT, soient plus convainquant en entretien de motivation,

valorisant leurs expériences professionnelles et projet professionnel mieux que les autres. Cette réalité questionne l'accompagnement insuffisant qui est fait au niveau du PPP en L1 et L2 des licences généralistes.

De manière générale, on souligne une absence de suivi des cohortes, un manque de lisibilité sur la répartition des effectifs entre les parcours de licence, les options, spécialités et parcours de master, et les parcours de licence professionnelle dans les deux cas où il en existe, et une faiblesse des statistiques sur l'insertion professionnelle des diplômés.

4. Pilotage des formations, points forts, points faibles et recommandations.

La mise en place d'une procédure qualité est envisagée à de nombreuses reprises dans le dossier du champ *Economie - gestion* de l'Université du Havre, mais elle n'est pas explicitée. Les éléments relatifs à la procédure d'évaluation interne ne sont pas fournis, mais il est fait référence à une évaluation faite par les étudiants par l'intranet, et à la prise en compte des résultats par les conseils de perfectionnement. Dans le cadre du dossier d'évaluation, un travail d'autoévaluation a été effectué, dont les résultats ont été intégrés de manière synthétique dans les dossiers des formations, sur un mode points forts / points faibles. Cette méthode, bien qu'intéressante, n'est pas toujours très lisible.

A l'Université du Havre, il ne semble pas y avoir de règle unique de fonctionnement des conseils de perfectionnement, leur mise en place et leur mode de fonctionnement est donc très inégal (périmètre et composition variables). De la même manière concernant l'autoévaluation : elle repose sur des enquêtes à destination des étudiants mais les taux de réponse jugés globalement insatisfaisants et inégaux les rendent difficiles à exploiter, tandis que l'examen des résultats par les conseils de perfectionnement n'est pas systématique et ne donne pas forcément lieu à des améliorations.

Parmi ces cinq licences professionnelles (LP), la LP *Commerce et vente appliqués à l'industrie et Logistique et transport internationaux* ont la spécificité d'être proposées en alternance en contrat salarié mais également d'être « dédoublées » sur un autre site, avec des interrogations concernant l'organisation du partenariat. Dans le cas de la LP *Commerce et vente appliqués à l'industrie*, il s'agit de l'hébergement de la formation sur le site d'un institut de formation d'Amiens. Les étudiants suivent les mêmes enseignements et le même nombre d'heures. S'il est précisé que cet hébergement se fait selon un certain nombre de règles, sous responsabilité du porteur de la licence professionnelle (validation des intervenants de la formation, validation des recrutements d'étudiants, organisation de réunions pédagogiques), on ne dispose pas d'informations permettant d'en percevoir la justesse (répartition du nombre d'étudiants entre les deux sites, composition des étudiants par origine de diplôme sur les deux sites, composition de l'équipe pédagogique sur les deux sites etc.). Les enjeux de ce partenariat n'étant présentés, on ne peut qu'imaginer qu'il s'agit d'élargir le bassin de recrutement des étudiants et d'emploi. De manière plus générale, on regrette le manque important d'information concernant cette formation, qui ne permet pas de se prononcer *in fine* sur sa pertinence. Concernant la LP *Logistique et transport internationaux*, elle comprend deux parcours distincts, l'un localisé à l'Université du Havre (parcours GOLP) et l'autre sur le site de l'AFPI d'Evreux (parcours GOLI). Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un hébergement, car les parcours ne forment pas aux mêmes débouchés, en revanche, ils sont découplés, même si le pilotage pédagogique est assurée par l'Université du Havre. Les informations concernant les deux parcours sont inégales : il n'est pas vraiment permis d'apprécier le contenu précis du parcours GOLI. Cet état de fait questionne légitimement sur les enjeux du partenariat avec l'AFPI d'Evreux et son réel fonctionnement.

De manière générale, l'offre de formation de l'Université du Havre gagnerait en lisibilité et en fluidité de ses parcours par le développement d'une architecture commune des formations et une émergence de règles communes.

Points forts :

- Offre de formation ancrée dans son territoire, en lien avec la spécialisation du territoire.
- Offre pluridisciplinaire en licence.
- Importance accordée à la préparation des carrières à l'international.
- Intégration importante de professionnels en activité.

Points faibles :

- Coexistence de deux mentions de licence très proches.
- Taux de réussite faible en première année de la mention de licence AES.
- Manque de lisibilité et de fluidité des parcours proposés aux étudiants (articulation des niveaux licence et master, logique et structuration de la spécialisation etc.).
- Spécialisation insuffisamment progressive des formations et inégale.
- La cohérence des formations avec la stratégie du territoire (logistique, transport, activités internationales et politiques publiques dans le domaine) est en perte de vitesse.
- Déconnection des parcours ciblés « recherche » en M2, cohabilités avec l'université de Caen.
- Absence de PPP dans la mention AES de la licence.

Recommandations :

- Interroger la stratégie d'activité du territoire avec les acteurs locaux et régionaux
- Organiser un échange entre les acteurs de l'offre de formation en licence, afin soit d'en déterminer la complémentarité, soit d'en déterminer les points de convergence et rapprochements possibles,
- Renforcer globalement la professionnalisation des formations de l'Université du Havre, en renforçant la place réelle des stages, des projets tuteurés, du PPP et de manière générale de l'alternance.

Avis global du comité d'experts

Pour ce qui concerne le champ *Economie - gestion*, il n'y a pas encore de coordination régionale du champ, en l'absence d'organisation spécifique à ce niveau (compte tenu d'une mise en place récente des champs et de la COMUE). La première étape a consisté dans le découpage de l'offre de formation selon les périmètres de l'école doctorale, ce qui présente des avantages et des inconvénients. Le principal d'entre eux est de ne pas refléter l'importance des ressources mobilisées en langues et lettres dans une offre de formation « Economie- Gestion » qui est pluridisciplinaire. On peut regretter cette absence de coordination à l'échelle du site. Bien que justifié par la recherche d'un « équilibre des effectifs étudiants » et la nécessaire « cohérence académique et scientifique », ce choix permet, certes, un large choix de formations dans la région, mais conduit aussi à des redondances et un manque de lisibilité et ne permet pas de bénéficier de plus de visibilité. Ceci est d'autant plus vrai au niveau des masters, car si les licences doivent rester des formations de proximité, il est possible de concevoir une offre de formation au niveau régional, ancrée dans les spécificités des universités respectives et les opportunités économiques. En outre, si l'Université du Havre a procédé à différents regroupements pour élaborer les champs de formation, celui de l'économie et de la gestion reste majoritairement porté par une seule composante pour les licences et master et une seule composante pour les licences professionnelles. On note une exception, la spécialité *Recherche et conseil*, du M2 *Management international*, qui est porté par l'Université de Caen Basse-Normandie, et permet aux étudiants de la région d'envisager une poursuite d'étude en doctorat. Aussi, on note par ce biais une volonté de coopération entre les établissements normands au niveau de la recherche, notamment au niveau doctoral et du côté de la spécialité *Recherche et conseil* (RC) de la mention de master *Management*, confiée à l'Université de Caen Basse-Normandie.

La taille modeste de l'offre de formation du champ qui découle de ce choix correspond à la politique de l'Université qui entend tirer parti de cette taille pour favoriser la pluridisciplinarité et l'individualisation des parcours des étudiants.

Par rapport aux enjeux portés par l'Université du Havre, si le secteur de la logistique et du transport est présenté comme un débouché fort, il est regrettable que cette stratégie ne se reflète pas plus fortement dans l'offre de formation en économie et gestion. S'il existe une licence professionnelle *Logistique et transport internationaux*, il n'existe pas de spécialisation de licence dans le domaine et il n'existe qu'un parcours de M1 et une spécialité de M2

Logistique internationale et transports internationaux au sein de la mention *Management international*, dont les effectifs diminuent fortement ces dernières années. L'existence d'une structure de recherche fédérative en logistique est envisagée mais sans qu'on ne sache comment elle est mobilisée pour les formations dans le domaine. Il en va de même pour la branche professionnelle, le réseau Logistique Seine Normandie, ou encore le pôle de compétitivité NOVALOG, qui semblent peu mobilisés, hormis dans les licences professionnelles *Logistique et transport internationaux* et *Commerce et vente appliqués à l'industrie*.

Observations de l'établissement

LE HAVRE, le 30 mars 2016

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB

Directeur

Département des formations

Objet : rapport de synthèse du champ Economie-Gestion

Monsieur le Directeur,

L'université du Havre apprécie l'analyse réalisée par l'HCERES et souhaite apporter les observations suivantes concernant l'évaluation du champ économie gestion :

L'université du Havre prend note de l'insuffisance du dispositif de suivi du parcours des anciens diplômés. Une réflexion est en cours, pour, avec le soutien de la COMUE Normandie Université, améliorer ce dispositif, effectivement peu satisfaisant actuellement.

En ce qui concerne les licences de ce champ, l'établissement travaille à la mise en place d'une spécialisation progressive en cycle licence. Cette spécialisation progressive se mettrait en place sur un continuum comprenant la licence d'économie et gestion, la licence AES, une licence LEA anglais-langues orientales (projet de création), et la licence LLCER anglais.

La licence LEA s'appuiera sur les enseignements existant en langues et civilisations orientales déjà présents dans l'établissement.

D'autre part, bien conscients du faible taux de réussite en L1 AES, faible taux de réussite essentiellement dû à la très grande hétérogénéité des publics, nous travaillons à la mise en place de deux parcours : un parcours globalement identique au parcours actuel, avec une grande place laissée à l'enseignement des langues et à l'internationalisation, et un parcours plus directement professionnalisant, mieux adapté aux bacheliers technologiques, avec une seule langue vivante, permettant des sorties en fin de L2 vers les licences professionnelles du champ et dont le programme sera conçu pour permettre de passer les concours administratifs de la fonction publique.

Enfin, l'université du Havre s'interroge sur un point de l'évaluation qui laisserait penser que la logistique ne serait pas au cœur de l'offre de formation de master dans le champ. Les masters du Pôle International de Management (PIM) proposent des formations de management international et de commerce international. Certes, la spécialité « Logistique internationale et transports internationaux » attire moins d'étudiants, qui se sont reportés vers des parcours de commerce international, mais les problématiques de transports et de logistique sont omniprésentes dans l'ensemble des parcours de licence et de master du PIM.

D'une façon plus générale, la description des formations de master en mention, spécialités et parcours, très complexe nuit à la lisibilité des parcours proposés aux étudiants. La disparition des spécialités, et la mise en place de la nomenclature de mentions nous permettent d'améliorer ce point.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.

Le Président de l'université,

Pascal REGHEM